

# Le code des frais de construction 1978 maintenant en anglais aussi

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **51 (1978)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128127>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Code des frais de construction 1978 maintenant en anglais aussi

Au cours de ces dix dernières années, le Code des frais de construction (CFC) a évolué dans ses fonctions de manière significative; il est devenu l'instrument de base pour la planification et le contrôle des frais de construction, pour la comparaison systématique entre les différentes catégories de frais et aussi pour toutes autres analyses statistiques. De plus il sert de base de codification pour le traitement automatique des données dans le domaine administratif de la construction. Ainsi le CFC représente un auxiliaire exceptionnel d'organisation, non seulement pour les maîtres d'ouvrages, les architectes, les ingénieurs et les entrepreneurs qui sont directement intéressés à la construction, mais aussi, entre autres, pour les administrations, les établissements de financement et les offices de statistique. L'édition 1978 du CFC vient de paraître. Grâce à une petite révision — qui n'a absolument pas touché les princi-

pes fondamentaux du CFC 1969 — on a pu apporter un bon nombre d'améliorations.

Des corrections ont été apportées, principalement dans le domaine des numéros à quatre chiffres, afin de rétablir la concordance avec le Catalogue des articles normalisés (CAN), tenant compte des fascicules élaborés à partir de 1969.

D'autres améliorations et compléments, dont la nécessité s'est révélée à la pratique, ont pu être apportés. On a voulu aussi, se référant à l'expérience, diminuer le degré de précision dans certains domaines.

Afin de simplifier la tâche des praticiens, surtout là où il est indispensable d'adapter un matériel statistique existant à la nouvelle édition 1978, une liste des changements sera bientôt à disposition.

Une clé des relations entre CFC et CAN est aussi en préparation, qui illustrera

les diverses possibilités d'utilisation, ainsi qu'une liste en quatre langues des textes abrégés. Cette dernière est utile surtout dans le contrôle électronique des crédits.

Pour satisfaire les utilisateurs du CFC ayant une activité à l'étranger, il a été ajouté aux versions allemande, française et italienne du CFC une version anglaise.

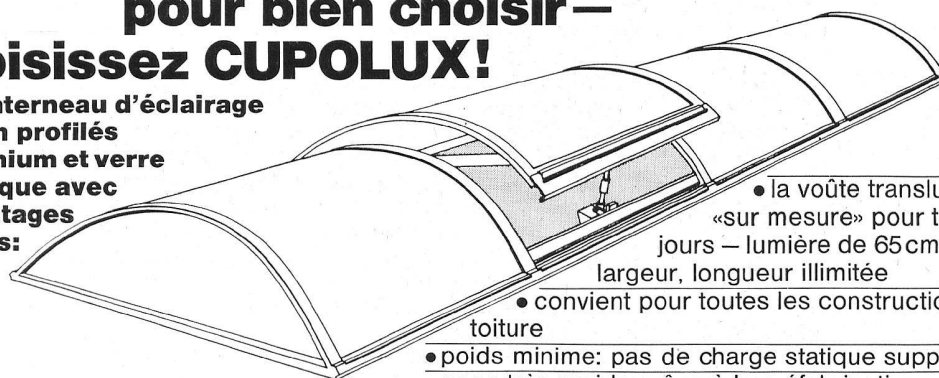
Norme SN 506 500, «Code des frais de construction CFC 1978», 36 pages A4, en quatre langues: allemand/français/italien/anglais, 22 fr.

Vente:

CRB Centre suisse d'études  
pour la rationalisation du bâtiment,  
Seefeldstrasse 214,  
8008 Zurich,  
tél. (01) 55 11 77.

## Pour tout éclairage zénithal: pour bien choisir — choisissez CUPOLUX!

Le lanterneau d'éclairage  
zénithal en profilés  
d'aluminium et verre  
acrylique avec  
ses avantages  
convaincants:



- la voûte translucide «sur mesure» pour tous les jours — lumière de 65cm à 315cm largeur, longueur illimitée
- convient pour toutes les constructions de toiture
- poids minime: pas de charge statique supplémentaire
- pose très rapide grâce à la préfabrication
- conserve intact son pouvoir éclairant au fil des ans. Le verre acrylique ne jaunit pas. Etanchéité absolue aux eaux et à la poussière.
- réalisé en simple ou double vitrage
- éléments ouvrants de ventilation ou exutoires de fumée

**SCHERRER**

projets, offres, vente et pose par

**Jakob Scherrer Fils SA**

Allmendstrasse 7, 8059 Zürich 2

Téléphone 01/2027980, Téléx 58700